



ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE n°62/2025

PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Maire de la commune de BENFELD,

VU la requête par laquelle Madame Muriel KIEFFER sollicite l'autorisation d'occuper l'espace public pour la pose d'un échafaudage au droit de la maison d'habitation sise 2 rue du Château d'Eau à 67230 BENFELD pour des travaux de ravalement de façades avec isolation extérieure,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L. 2212-2,

A R R E T E

ARTICLE 1er – La bénéficiaire est autorisée à occuper l'espace public pour la pose d'un échafaudage au droit de la maison d'habitation située 2 rue du Château d'Eau à 67230 BENFELD pour les travaux de ravalement de façades avec isolation extérieure, du

Mercredi 2 juillet 2025 au mercredi 9 juillet 2025
suivant l'avancement du chantier

Article 2 – La bénéficiaire devra s'acquitter d'un droit de place pour l'occupation du domaine public selon la délibération du 8 avril 2024. Elle sera par conséquent tenu d'informer la Ville de BENFELD de toutes modifications du planning des travaux.

Article 3 - La durée de l'occupation du domaine public ne pourra excéder ce délai et, à l'expiration de ce délai, la voie publique devra entièrement être débarrassée de tout dépôt.

Article 4 - La pétitionnaire prendra toutes les mesures nécessaires pour ne pas dégrader la voie publique.

Article 5 - La signalisation est à la charge du pétitionnaire. La pétitionnaire est responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 6 - Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.



Article 7 - Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Benfeld,
- Centre d'Entretien et d'Intervention d'Erstein,
- Madame Muriel KIEFFER

pour information ou exécution, chacun en ce qui le concerne.

Fait à Benfeld, le 27 juin 2025

Le Maire,
Jacky WOLFARTH

